

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : Résultats de la consultation relative à la réfection du plancher de l'église de Lacoux

Séance du 2 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le deux octobre, à dix-neuf heures quarante, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le vingt-quatre septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57

Membres présents :

MM. ALLANDRIEU Bernard, ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEAIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHARVOLIN Roch, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice, ZANI Guy.

Mmes BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, CHATEAU Marie-Luce, GRITTI Delphine, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés :

MM. CHAPUIS Gérard (pouvoir à M. BARBARIN Daniel), DUSSUYER Régis (pouvoir à M. DRHOVIN Jacques), HARNAL Sébastien (pouvoir à Mme LIEVIN Karine), RODRIGUEZ-CERVILLA José (pouvoir à Mme ROSIER Nicole).

Mmes BORGNA Séverine (pouvoir à M. BEVOZ Sébastien), CARRARA Carole (pouvoir à M. FERRARI Jean), PETIT Odile (pouvoir à Mme BERTHET Claire).

Membres absents :

MM. FRAISEAU Alain, PETITNICOLAS Christophe, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, BOURDONCLE Annie, CHENET Valérie, FERRO Nicole, HUGON Marlène, ROTARU Maria, TRAINI Marie, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : M. Cyrille ALLARD.

Soit : 37 présents, 7 pouvoirs.

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a sollicité 5 entreprises afin qu'elles fournissent leur meilleure offre, relative à la réfection du plancher de l'église de Lacoux.

3 d'entre elles ont apporté réponse : l'entreprise Lyaudet Charpente, l'entreprise Custom Craft et l'entreprise IPB.

- L'entreprise Lyaudet Charpente propose de réaliser un plancher en sapin pour un coût de 9 493 € HT
- L'entreprise Custom Craft propose de réaliser un plancher en chêne pour un coût de 11 594 € HT
- L'entreprise IPB propose de réaliser un plancher en épicéa pour un coût de 8 286 € HT

M. le Maire précise que pour ce chantier, un certain nombre de travaux seront réalisés par les services techniques de la commune : enlèvement de vieux matériels (tapis chauffants), stockage des bancs, démontage des vieux planchers et plinthes, décaissement du sol et évacuation des gravats.

Considérant que les 3 offres précitées répondent à la commande émise par la commune, que les solutions techniques proposées sont parfaitement acceptables, M. le Maire propose de retenir l'offre la mieux disante, proposée par l'entreprise IPB telle que ci-avant présentée et de l'autoriser à engager la dépense.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **VALIDE** l'offre relative aux travaux de réfection du plancher de l'église de Lacoux par l'entreprise IPB selon le devis proposé ;
- **AUTORISE** M. le Maire à engager la dépense relative auxdits travaux ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire

Philippe EMIN

